

# Faire face à l'urgence par l'histoire. Enjeux et perspectives de recherche sur les pollutions en Suisse

*Nicolas Chachereau, Alexandre Elsig, Sabine Pitteloud, Tiphaine Robert*

En 2022, l'environnement occupait la première place du baromètre des préoccupations de la population suisse.<sup>1</sup> La même année, le Conseil fédéral notait avec inquiétude le dépassement, à l'échelle internationale, de quatre limites planétaires concernant le climat, la biodiversité, la déforestation et les excédents de phosphore et d'azote, tout en relevant la responsabilité du pays dans cette dynamique en raison de son importante consommation de ressources.<sup>2</sup> Le rapport faisait alors la liste des effets délétères avec lesquels il faudrait compter: «dommages aux infrastructures, dépenses de santé, décès prématurés, rendements agricoles affaiblis ou pertes économiques imputables aux catastrophes naturelles».<sup>3</sup> En outre, il notait que, passé un certain seuil, certains écosystèmes entiers pourraient basculer, entraînant des extinctions massives et des dégâts à la société dans des «proportions imprévisibles».<sup>4</sup>

Outre ces changements qui se manifestent à l'échelle globale, la Suisse est également touchée par des problèmes sérieux de pollution sur son sol, qui affectent de manière très concrète la santé de sa population et la qualité de son environnement. Chaque année, 14 000 tonnes de macro et microplastiques se retrouvent dans la nature, principalement en raison de l'usure des pneus (8 900 tonnes) et du littering (2 700 tonnes).<sup>5</sup> De récentes études

---

1 GFS, Baromètre des préoccupations 2022, sur mandat du Crédit Suisse, 23.11.2022, <https://www.gfsbern.ch/fr/news/barometre-des-preoccupations-du-credit-suisse-2022/#:~:text=L'environnement%20est%20d%C3%A9sormais%20la,parmi%20les%20dix%20principales%20pr%C3%A9occupations> (29.1.2024).

2 Rapport du Conseil fédéral, Environnement Suisse 2022, p. 25. <https://www.fedlex.admin.ch/filestore/fedlex.data.admin.ch/eli/fgae/2022/5/fr/pdf-a/fedlex-data-admin-ch-eli-fgae-2022-5-fr-pdf-a.pdf> (29.1.2024).

3 *Ibid.*, p. 27.

4 *Idem.*

5 Rapport du Conseil fédéral donnant suite aux Postulats Thorens Goumaz; Munz; Flach; Groupe PDC, Matières plastiques dans l'environnement, 23.9.2022, p. 17–18. «Un

ont dévoilé que les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS), qualifiées de polluants éternels, sont non seulement présentes dans des quantités inquiétantes sur 130 sites en Suisse, mais qu'on les retrouve aussi dans une panoplie de biens de consommation courants, allant de nos vêtements à notre fil dentaire, en passant par le fart des skis et les poêles en Téflon.<sup>6</sup> Même les problèmes traités par les autorités politiques depuis plus d'un siècle, comme la pollution de l'air, semblent loin d'être résolus. Selon l'Office fédéral du développement territorial, les poussières fines que l'on retrouve dans l'atmosphère sont annuellement responsables de 2300 décès prématurés et de près de 7 milliards de dépenses de santé.<sup>7</sup>

Dressé ainsi, le tableau apparaît sombre. Il appelle à un engagement renouvelé de la communauté scientifique dans son ensemble, y compris des historiennes et historiens. C'est ce constat d'urgence qui est à l'origine de ce numéro thématique d'Itinera. Au vu des effets néfastes des multiples crises écologiques, il semble en effet nécessaire de comprendre quels mécanismes ont généré des formes d'inaction et d'inertie politique, alors même que les discours ne cessaient de «verdir».

Ce regard critique assumé a ses vertus, puisqu'il amène à se détacher d'une vision lénifiante et linéaire de l'histoire, selon laquelle l'humain apprend de ses erreurs et la qualité de l'environnement s'améliore à mesure d'avancées législatives. Le fait que la Suisse ait pu être pionnière dans certains domaines en matière de régulation environnementale et plutôt «bonne élève» en comparaison internationale a probablement contribué à un manque de problématisation de ces enjeux dans une perspective historique. L'impression d'une situation qui va en s'améliorant a vraisemblablement été aussi renforcée par l'invisibilisation de certains phénomènes par leur externalisation,

---

rapport épingle la Suisse en matière de lutte contre les déchets plastiques», RTS, 29.11.2023, <https://www.rts.ch/info/suisse/13686354-un-rapport-epingle-la-suisse-en-matiere-de-lutte-contre-les-dechets-plastiques.html> (12. 1. 2024).

<sup>6</sup> Interview de Nathalie Chèvre, écotoxicologue à l'Université de Lausanne, dans le cadre du Forever Pollution Project, Heidi.news, 3.3.2023, <https://www.heidi.news/sante/polluants-eternels-tous-les-suissees-sont-contaminees-aux-pfas> (29. 1. 2024).

<sup>7</sup> Office fédéral de l'environnement, Effets de la pollution atmosphérique sur la santé, <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/air/info-specialistes/effets-de-la-pollution-atmospherique/effets-de-la-pollution-atmospherique-sur-la-sante.html> (12. 1. 2024).

comme lorsque des productions polluantes ont été délocalisées dans les pays du Sud ou lorsque des déchets toxiques ont été exportés hors des frontières nationales.<sup>8</sup> Or, si de la même réalité nous considérons plutôt le verre à moitié vide qu'à moitié plein, cela nous incite à mettre l'accent sur les échecs et les blocages et à considérer comment la tolérance à certains poisons se construit socialement, quand elle n'est pas légalisée juridiquement et imposée politiquement.<sup>9</sup> Prendre acte des graves problèmes environnementaux et climatiques qui se posent nous pousse aussi à identifier sérieusement les acteurs à l'origine de l'obstruction politique et qui ont profité du statu quo. Tout en restant fidèle aux faits et aux impératifs scientifiques, prendre conscience de l'intérêt de la recherche historique pour le débat politique a alors toute sa pertinence pour apporter un regard novateur sur les trajectoires historiques de la régulation environnementale.<sup>10</sup> En outre, ces «savoirs agissants»<sup>11</sup> sont au moins à même de réduire un sentiment de découragement et d'impuissance.

Si beaucoup reste à faire, ce numéro ne sort pas d'un néant historiographique. Il doit beaucoup à des chercheurs et chercheuses suisses qui ont posé de premiers jalons et ouvert la voie dans l'étude des régulations politiques des pollutions. Il puise également son inspiration dans un renouveau historiographique international, où d'importantes contributions invitent à repolitiser l'histoire environnementale, à replacer la question des pollutions

---

8 En 2022, le Conseil fédéral estimait que deux tiers de l'empreinte environnementale de la Suisse était engendrés par des activités hors des frontières nationales. Outre les pollutions issues des sites de production d'entreprises helvétiques délocalisés à l'étranger, d'autres impacts invisibles sur l'environnement découlant directement de la prospérité matérielle des Suisses et de ses entreprises sont à prendre en compte: hub du commerce international de matières premières, le secteur financier et ses investissements dans les énergies fossiles ou encore les accords commerciaux internationaux. Voir: Rapport du Conseil fédéral, Environnement Suisse, p. 25–35.

9 Nathalie Jas, Soraya Boudia, *Gouverner un monde toxique*, Paris 2019.

10 David Motadel, *The Political Role of the Historian*, in: *Contemporary European History* 32/1 (2023), p. 38–39.

11 Adeline Grand-Clément [et al.], *Ce que les ravages écologiques font aux disciplines scientifiques. Pour une histoire impliquée*, in: *Les Cahiers de Framespa. e-STORIA* 40 (2022). <https://doi.org/10.4000/framespa.13269> (12.1.2024).

et de leur régulation dans les dynamiques politiques et économiques, notamment celles du capitalisme, et à questionner les mécanismes d'obstruction et de gouvernement des critiques. Dans les lignes qui suivent, nous revenons sur les fondements historiographiques sur lesquels s'appuient les articles de ce numéro. Nous soulignons également comment les développements historiographiques à l'international peuvent aider à renouveler les programmes de recherche.

## Une historiographie des pollutions

L'étude des pollutions n'était pas au centre des préoccupations des précurseurs de l'histoire environnementale qui émerge aux États-Unis dans les années 1970. Fortement militant et américano-centré, ce courant était principalement axé sur l'histoire de la conservation de la nature. Son récit très décliniste a toutefois rapidement pris en considération les dégâts de l'industrialisation et du colonialisme sur la nature.<sup>12</sup> À partir des années 1980, les pollutions sont saisies comme objet d'investigation propre principalement par deux champs historiographiques : l'histoire urbaine et l'histoire des sciences et des techniques. Aux États-Unis, les travaux portent notamment sur le métabolisme urbain, les flux de matière et la gestion des déchets, ainsi que sur les interactions entre environnement « construit » et environnement « naturel ».<sup>13</sup> Cette première approche a été complétée par des réflexions en sociologie portant sur la justice environnementale, montrant les inégalités d'exposition aux substances toxiques selon les classes sociales et les catégories

---

12 Jean Baptiste Fressoz [et al.], *Introduction à l'histoire environnementale*, Paris 2014. Grégory Quenet, *Qu'est-ce que l'histoire environnementale?*, Seyssel 2014.

13 Martin V. Melosi, *Garbage in the Cities: Refuse, Reform, and the Environment, 1880–1980*, College Station 1981; Joel A. Tarr, *The Search for the Ultimate Sink: Urban Pollution in Historical Perspective*, Akron 1996. Voir aussi l'ouvrage, devenu une référence, de William Cronon, *Nature's Metropolis. Chicago and the Great West*, New York / London 1990.

ethniques.<sup>14</sup> En Europe, sans renoncer à l'approche urbaine,<sup>15</sup> la problématique des pollutions a été abordée de façon prépondérante par l'histoire des sciences et des techniques et l'histoire de l'industrie avant que les premiers réseaux qui se structurent autour de l'histoire environnementale ne s'emparent de cet objet, à l'instar de ce qui se passe aussi sur d'autres continents.<sup>16</sup> Au cours des années 2000, plusieurs tentatives d'écrire une histoire environnementale mondiale ont mis la question des pollutions au centre de leur focale. Dans son ouvrage phare, *Something New Under the Sun*, John McNeil détaille les causes et les conséquences de plusieurs fléaux, des pluies acides au déclin de la biodiversité en passant par les catastrophes nucléaires. L'historien décrit alors le 20<sup>e</sup> siècle comme une réelle rupture en raison de

---

14 Robert D. Bullard, *Dumping in Dixie. Race, Class, and Environmental Quality*, Boulder 2000; Geneviève Massard-Guilbaud, Richard Rodger (éds), *Environmental and Social Justice in the City*, Cambridge 2011; Renaud Bécot, Stéphane Frioux, Anne Marchand, Santé et environnement. Les traces d'une relation à haut risque, in: *Écologie & Politique* 58 (2019), p. 9–20.

15 Peter Brimblecombe, *The Big Smoke. A History of Air Pollution in London Since Medieval Times*, London / New York 1987; Voir aussi les travaux de Sabine Barles sur le métabolisme urbain et les déchets: Sabine Barles, *L'invention des déchets urbains: France 1790–1970*, Seyssel 2005; *Écologie territoriale et métabolisme urbain: quelques enjeux de la transition socioécologique*, in: *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* 5 (2017), p. 819–836.

16 Franz-Josef Brüggemeier, *Das unendliche Meer der Lüfte. Luftverschmutzung, Industrialisierung und Risikodebatten im 19. Jahrhundert*, Essen, 1996; Christoph Bernhardt, Geneviève Massard-Guilbaud (éds), *Le démon moderne. La pollution dans les sociétés urbaines et industrielles d'Europe*, Clermont-Ferrand 2002; Frank Uekötter, *Von der Rauchplage zur ökologischen Revolution. Eine Geschichte der Luftverschmutzung in Deutschland und den USA, 1880–1970*, Essen 2003; Peter Thorsheim, *Inventing Pollution. Coal, Smoke, and Culture in Britain Since 1800*, Athens 2006; Frank Uekötter, *The Age of Smoke: Environmental Policy in Germany and the United States, 1880–1970*, Pittsburgh 2009; Salvatore Adorno, Simone Neri Serneri (éds), *Industria, ambiente e territorio. Per una storia ambientale delle aree industriali in Italia*, Bologna 2009; Geneviève Massard-Guilbaud, *Histoire de la pollution industrielle: France, 1789–1914*, Paris 2010; Thomas Le Roux, *Le laboratoire des pollutions industrielles: Paris, 1770–1830*, Paris 2011. Pour une synthèse globale: François Jarrige, Thomas Le Roux, *La contamination du monde. Une histoire des pollutions à l'âge industriel*, Paris 2017.

l'établissement de l'hégémonie des énergies fossiles et de ses dérivés (automobiles et plastique), de l'urbanisation et du dogme de la croissance économique et du productivisme.<sup>17</sup>

En Suisse, la production historiographique sur les enjeux de la pollution a suivi une trajectoire distincte des pays voisins. L'histoire environnementale a pourtant connu un développement pionnier dès les années 1980, notamment grâce aux apports de Christian Pfister et de François Walter. Dès les années 1970, Christian Pfister, à l'Université de Berne, avait porté son intérêt sur les relations entretenues par les sociétés humaines avec leur environnement naturel, en s'intéressant dans sa thèse de doctorat aux relations entre la conjoncture agricole et les phénomènes climatiques et météorologiques.<sup>18</sup> Quant à François Walter, nommé professeur à l'Université de Genève en 1986, il commence dès ce moment à s'intéresser à l'histoire des représentations de la nature. Tous deux participent en novembre 1987 à la réunion annuelle que la Société suisse d'histoire économique et sociale consacre à la thématique de «l'environnement comme problème des sciences historiques et économiques».<sup>19</sup> L'ouvrage publié par Walter en 1990, *Les Suisses et l'environnement. Une histoire du rapport à la nature du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours* (traduit en allemand en 1996) rencontre un écho important. Comme le suggère son sous-titre, ce travail précoce met l'accent sur une «histoire du rapport à la nature», sur le changement des idéologies et des imaginaires de la nature. Il contient également des indications importantes sur la réalité des pollutions et sur les groupes organisés qui en portaient la critique.<sup>20</sup> Dans les années 1990, l'histoire environnementale a assurément le vent en poupe en Suisse. En témoignent les nombreux mémoires de licence qui abordent la question des mobilisations environnementales autour de controverses com-

---

17 John Robert McNeil, *Something New under the Sun. An Environmental History of the Twentieth-Century World*, New York 2001.

18 Daniel Krämer, Stephanie Summermatter, *Nachhaltige Geschichte – eine Einleitung*, in: André Kirchhoffer, Daniel Krämer, Christoph Maria Merki [et al.] (éds), *Nachhaltige Geschichte. Festschrift für Christian Pfister*, Zürich 2009, p. 9–18.

19 *Umwelt als Problem der Wirtschafts- und Geschichtswissenschaften / Histoire écologique*, Société suisse d'histoire économique et sociale 6/6 (1988).

20 François Walter, *Les Suisses et l'environnement. Une histoire du rapport à la nature du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Genève 1990.

me la construction des autoroutes, le nucléaire ou la mort des forêts.<sup>21</sup> Christian Pfister développe quant à lui le concept diffusé bien au-delà de la Suisse du «syndrome des années 1950» pour décrire une rupture écologique provoquée par une consommation énergétique fortement accrue, qui découlerait principalement du coût bon marché du pétrole.<sup>22</sup> Un intérêt pour l'histoire environnementale se manifeste également à Bâle, notamment par l'organisation d'une *Ringvorlesung*,<sup>23</sup> puis d'une exposition sur les relations entre l'humain et l'environnement dans la région.<sup>24</sup> L'attention s'y porte plus qu'ailleurs sur les pollutions, stimulant entre la fin des années 1980 et le début des années 2000 une série de travaux sur l'industrie chimique locale.<sup>25</sup>

---

21 Damir Skenderovic, *Die Schweizerische Umweltschutzbewegung in den 1950er und 1960er Jahren, Opposition und Aktion*, Freiburg 1992; Bernard Gutknecht, *Der veränderte Fundamentalismus bei Oppositionsbewegungen. Wahrnehmungen des Nationalstrassenbaus in der Schweiz (1960–1986)*, Freiburg 1990; Lorenz Kummer, *Erfolgschancen der Umweltbewegung. Eine empirische Untersuchung anhand von kantonalen politischen Entscheidungsprozessen*, Bern 1994; Patrick Kupper, *Abschied vom Wachstum und Fortschritt: Die Umweltbewegung und die zivile Nutzung der Atomenergie in der Schweiz (1960–1975)*, Zurich 1997; Vincenz Curdin, *Das Waldsterben: Karriere eines Politikums. Eine historische Fallstudie zur Wahrnehmung und Bewältigung von Umweltgefährdungen in der Schweiz*, Bern 1997.

22 Christian Pfister (éd.), *Das 1950er Syndrom. Der Weg in die Konsumgesellschaft*, Bern 1995.

23 Christian Simon, *Umwelt und Geschichte. Eine Basler Forschungsaufgabe*, in: *Basler Stadtbuch* 1992, 113 (1993), p. 241–246.

24 Arne Andersen (éd.), *Perlon, Petticoats und Pestizide. Mensch-Umwelt-Beziehung in der Region Basel der 50er Jahre*, Basel 1994.

25 Notamment: Martin Meier, *Umweltverschmutzung am Beispiel der frühen Basler Anilinfarbenindustrie (1859–1873). Wahrnehmung und Reaktion von Fabrikanten, Behörden und betroffener Bevölkerung, Lizentiatsarbeit* Basel 1988; Anthony S. Travis, *Poisoned Groundwater and Contaminated Soil. The Tribulations and Trial of the First Major Manufacturer of Aniline Dyes in Basel*, in: *Environmental History* 2/3 (1997), p. 343–365; Christian Simon, *DDT. Kulturgeschichte einer chemischen Verbindung*, Basel 1999; Martin Forter, *Farbenspiel. Ein Jahrhundert Umweltnutzung durch die Basler chemische Industrie*, Zürich 2000; Nicole Schaad, *Chemische Stoffe, giftige Körper. Gesundheitsrisiken in der Basler Chemie, 1860–1930*, Zürich 2003; Martin Forter, *Falsches Spiel. Die Umweltsünden der Basler Chemie vor und nach «Schweizerhalle»*, Zürich 2010.

Sans doute faut-il y voir une conséquence de l'agitation causée par l'incendie d'un entrepôt de produits chimiques à Schweizerhalle près de Bâle en 1986, qui avait provoqué une importante pollution du Rhin.

Ce premier «moment» de l'histoire environnementale en Suisse – du moins est-ce ainsi qu'il apparaît rétrospectivement – n'est toutefois pas reçu sans ambiguïtés. Certains y voient un champ trop peu théorisé, ayant en particulier manqué le *cultural turn* et le *linguistic turn*.<sup>26</sup> En réalité, l'histoire environnementale pratiquée en Suisse s'inscrit tendanciellement dans une approche culturelle, comme le montre d'ailleurs le choix de traiter ce champ avec l'histoire culturelle dans la série de numéros historiographiques publiés par la revue *traverse* entre 2010 et 2013.<sup>27</sup> Si la question des pollutions et de leur régulation n'est pas totalement délaissée, comme le montrent les travaux d'Ueli Haefeli qui font toujours référence,<sup>28</sup> elle ne suscite pas un engagement significatif et renouvelé au-delà du début des années 2000. Christian Pfister, sans abandonner le concept de syndrome des années 1950 et un regard englobant de l'histoire environnementale, consacre principalement ses recherches à une histoire des catastrophes naturelles et des variations clima-

---

26 Thomas Hildbrand, Jacqueline Milliet, Albert Schnyder, Umweltgeschichte. Eine Geschichte neben dem Menschen?, in: *traverse. Zeitschrift für Geschichte* 4/2 (1997), p. 7–9. Monika Kalt, Jan Hodel, Umweltgeschichte – revisited, in: *traverse. Zeitschrift für Geschichte* 4/2 (1997), p. 13–30.

27 Christian Rohr, Chantal Camenisch, Daniel Krämer, Umweltgeschichtsforschung in der Schweiz und ihr Beitrag zur Kulturgeschichte, in: *traverse. Zeitschrift für Geschichte*, 19/1 (2012), p. 193–211.

28 Ueli Haefeli, Christian Pfister et Christoph von Arb, Lufthygieneforschung im Spannungsfeld zwischen wissenschaftlicher Kontinuität und gesellschaftspolitischen Forderungen, Bern 1990; Ueli Haefeli, Der lange Weg zum Umweltschutzgesetz. Die Antwort des politischen Systems auf das neue gesellschaftliche Leitbild «Umweltschutz», in: Mario König [et al.] (éds), Dynamisierung und Umbau. Die Schweiz in den 60er und 70er Jahren, Zürich 1998, p. 241–249; Ueli Haefeli, Luftreinhaltspolitik im Strassenverkehr in den USA, in Deutschland und in der Schweiz. Ein Vergleich der Entwicklung nach 1945, in: *traverse. Zeitschrift für Geschichte*, 6/2 (1999), p. 171–191. Cf. aussi David Gugerli, «Wir wollen nicht im Trüben fischen»: Gewässerschutz als Konvergenz von Bundespolitik, Expertenwissen und Sportfischerei (1950–72), in: *Schweizer Ingenieur und Architekt / TEC21*, 118/113 (2000), p. 281–287.

tiques.<sup>29</sup> Les travaux de François Walter portent quant à eux sur une histoire culturelle des paysages et, plus récemment, des saisons.<sup>30</sup> Ainsi, si l'histoire environnementale a continué de fleurir dans le paysage académique suisse, notamment autour des questions liées à l'espace (trans)alpin, aux forêts ou aux « communs », il est rare que les recherches portent spécifiquement sur les pollutions et leur gouvernance.

Cette question a davantage été traitée par d'autres disciplines, notamment les sciences politiques,<sup>31</sup> la géographie<sup>32</sup> ou les sciences de l'environnement.<sup>33</sup> Les analyses menées au sein des autres sciences sociales tendent toutefois à se concentrer sur les périodes récentes. De manière révélatrice, le chapitre consacré aux politiques environnementales dans l'édition la plus récente du *Manuel de la politique suisse* consacre cinq lignes à la période avant 1950.<sup>34</sup> Globalement, la littérature évoque peu les tentatives de régula-

---

29 Christian Pfister, *Wetternachhersage. 500 Jahre Klimavariationen und Naturkatastrophen (1496–1995)*, Bern 1999; Christian Pfister (Hg.), *Am Tag danach. Zur Bewältigung von Naturkatastrophen in der Schweiz 1500–2000*, Bern 2002; Stefan Brönnimann [et al.], *1868 – Les inondations qui changèrent la Suisse. Causes, conséquences et leçons pour le futur*, Berne 2018. En ligne: [https://boris.unibe.ch/120883/1/hochwasser1868eA4\\_fr.pdf](https://boris.unibe.ch/120883/1/hochwasser1868eA4_fr.pdf) (5.2.2023).

30 François Walter, *Les figures paysagères de la nation. Territoire et paysage en Europe (16e–20e siècle)*, Paris 2004.

31 Peter Knoepfel [et al.], *Analyse des politiques suisses de l'environnement*. Somedia Buchverlag, 2010; Werner Bussmann, *Gewässerschutz und kooperativer Föderalismus in der Schweiz*, Bern / Stuttgart 1980; Johannes Max Zürcher, *Umweltschutz als Politikum*, Bern 1978; Karin Ingold [et al.], *Umweltpolitik der Schweiz. Ein Lehrbuch*, Zürich 2016.

32 Elodie Charrière, *Les immersions de munitions dans les lacs suisses et français (1919–aujourd'hui)*, de l'oubli à un statu quo évolutif, Bruxelles 2023. Voir aussi les travaux de Martin Forter précédemment cités.

33 Michael Breu [et al.], *Bleibenzin – eine schwere Geschichte. Die Geschichte der Benzinverbleiung aus der Sicht der Politik, des Rechts, der Wirtschaft und der Ökologie*, München 2002.

34 Karin Ingold, Stéphane Nahrath, *Politiques environnementales et d'aménagement du territoire*, in: Yannis Papadopoulos [et al.] (dir.), *Manuel de la politique suisse*, Zurich 2022, p. 835–856.

tion qui ont précédé les années 1970, considérant qu'il n'existe pas avant cette date de «sous-système de politiques environnementales cohérent».<sup>35</sup>

Dans l'ensemble, le constat formulé dans le bilan historiographique de *traverse* en 2012 reste valable: «eine umfassende historische Aufarbeitung des Themas Umweltverschmutzung in der Schweiz steht noch aus».<sup>36</sup> Des signes récents indiquent toutefois un renouveau de l'intérêt pour ces questions.<sup>37</sup> L'ouvrage récent édité par Harald Mieg et Ueli Haefeli, et soutenu par l'Office fédéral de l'environnement, témoigne d'un fort intérêt pour la recherche et la vulgarisation de ces questions en offrant un recueil interdisciplinaire combinant rétrospective historique et perspectives de praticiens sur la régulation des pollutions. En avant-propos, l'OFEV formule son souhait de voir ce livre «trouver des lectrices et lecteurs non seulement intéressés, mais aussi critiques, et espère qu'il aiguïsera le regard sur l'évolution de la politique environnementale tant dans la pratique que dans les établissements d'enseignement et de recherche.»<sup>38</sup> Ce cahier d'Itinera entend participer à cet intérêt renouvelé et espère fournir une impulsion à de nouvelles recherches.

---

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 840.

<sup>36</sup> Rohr, Camenish, Krämer, Umweltgeschichtsforschung in der Schweiz, p. 202.

<sup>37</sup> Coralie Neurohr, Le scandale du fluor en Valais, in: *Annales valaisannes. Bulletin trimestriel de la Société d'histoire du Valais romand* (2015), p. 43–89; Coralie Fournier-Neurohr, Le scandale du fluor en Valais (1975–1983), in: Malik Mazbouri, François Valotton (éds), *Scandale et histoire*, Lausanne 2016, p. 181–197; Lukas Emmenegger, *Die Verwendung von Radiumleuchtfarbe in der Schweizer Uhrenindustrie (1907–1963). Historischer Bericht im Auftrag des Bundesamtes für Gesundheit, Masterarbeit*, Bern 2018; Alexandre Elsig, *Quand la frontière est polluée. Protéger les eaux du lac Léman entre France et Suisse (1950–1980)*, in: *Histoire des Alpes* 23 (2018), p. 239–258. Claudia Aufdermauer, *Vergiftete Schweiz. Eine andere Geschichte der Industrialisierung*, Zürich 2024. Mattias Näsman et Sabine Pitteloud, *The Power and Limits of Expertise: Swiss–Swedish Linking of Vehicle Emission Standards in the 1970s and 1980s*, in: *Business and Politics* 24/3 (2022), p. 241–260; Tiphaine Robert, *Political Acceptance of Dangerous Technology: The Example of Leaded Petrol through the Case Study of Switzerland (1921–1970)*, in: *Environment and History*, Ahead of Print, doi: 10.3828/whp.eh.63830915903593.

<sup>38</sup> Thomas Göttin, Chef de la Division Communication de l'OFEV, *Avant-propos*, in: Harald A. Mieg et Ueli Haefeli (éds), *La politique environnementale en Suisse: de la police des forêts aux écobilans*. Berne 2020, p. 8.

La suite de cette introduction souligne les questions qui nous semblent particulièrement pertinentes de ce point de vue.

## **Acteurs, temporalités, espaces**

Poser historiquement la question des pollutions, c'est à nos yeux poser celle de leur politique, c'est-à-dire de leur prise en compte ou non, des tentatives plus ou moins réussies de prévenir ou de réagir à leurs conséquences négatives. Certaines des interrogations classiques à l'égard des politiques publiques n'ont rien perdu de leur pertinence et les questionnements historiques peuvent s'inspirer des modèles théoriques de science politique, sans les appliquer de manière rigide ni à l'inverse chercher absolument à les renouveler. Il s'agit d'interroger en amont la fabrique de la décision politique, qu'il s'agisse de lois et règlements à valeur générale, ou de normes, autorisations ou interdictions concernant une situation spécifique, et de comprendre pourquoi et comment certains objets sont mis à l'agenda à un moment précis alors que d'autres sont ou restent invisibilisés. En aval, il s'agit de tenir compte du hiatus entre la règle et sa mise en œuvre, et autant que possible de l'étudier comme deuxième moment important, où se révèlent des rapports sociaux structurants. En effet, à l'examen, il convient parfois de classer une nouvelle régulation parmi les échecs et les attermoissements qui nous intéressent. Ainsi en est-il de la loi valaisanne de 1924 étudiée par Samuel Beroud: pionnière sur le papier dans sa volonté de protéger conjointement la santé humaine, celle des animaux et les cultures de toute émanation industrielle nocive, elle n'a pas eu l'effet espéré par ses initiateurs. Les milieux agricoles ont continué à dénoncer les méfaits des grandes usines électrochimiques sur leurs cultures pendant de nombreuses années, comme en témoigne notamment la «guerre du fluor» qui éclate pendant la Première Guerre mondiale et connaît son épilogue, si l'on écarte la problématique de la pollution des sols, au début des années 1980.

Ce cahier d'Itinera propose cependant de ne pas prendre systématiquement comme focale d'analyse les lois ou ordonnances jugées fondatrices, telles la première loi fédérale sur la protection des eaux de 1955 ou la loi fédérale sur la protection de l'environnement de 1983. Une telle approche institutionnelle et sectorielle de la régulation des pollutions (eau, air, sols,

alimentation, hygiène industrielle, santé publique) mérite d'être complétée par la prise en compte de régulations plus ponctuelles. Des arrêtés, des décisions judiciaires, des normes techniques sous forme de recommandations, des règlements à l'amiable avec indemnisations au cours de conflits locaux sont autant de façon de négocier, encadrer ou encore de refuser un «droit à polluer». <sup>39</sup> Il est d'autant plus important de s'en souvenir que les phénomènes toxiques débordent constamment les frontières réglementaires dans lesquelles les autorités tentent de les contenir. <sup>40</sup> En outre, certaines améliorations sectorielles peuvent avoir des conséquences négatives sur d'autres espaces, comme le montre l'exemple de la protection des eaux, sur laquelle se focalisent longtemps les politiques publiques dans la première moitié du 20e siècle. Une fois que les rejets industriels ne peuvent plus se faire dans les eaux de surface, ce sont les sols, par le biais des décharges, qui deviennent leur «ultimate sink», pour reprendre une expression de Joel Tarr, et qui voient leur qualité se péjorer. <sup>41</sup>

Au sein de ce recueil de contributions, trois dimensions nous semblent mériter une attention particulière: les actrices et les acteurs; les temporalités; les espaces. Premièrement, les contributions réunies dans ce cahier placent au cœur de leur récit les actrices et acteurs impliqués dans les processus qui mènent à une régulation des pollutions ou, au contraire, qui la freinent. Comme historiennes et historiens, il nous semblerait malvenu d'en rester à présenter la régulation des pollutions comme le résultat de la volonté d'autorités publiques soucieuses d'un intérêt général allant de soi, voire de celle d'un «législateur» monolithique et abstrait – sans tomber pour autant dans un schéma manichéen opposant des mouvements sociaux ou des

---

<sup>39</sup> Pour un appel à compléter l'étude des régulations par celle des conflits, voir: Thomas Le Roux, Michel Letté (éds), *Débordements industriels. Environnement, territoire et conflit (XVIIIe–XXIe siècle)*, Rennes 2013.

<sup>40</sup> *Ibid.*; Soraya Boudia [et al.], *Residues. Thinking Through Chemical Environments*, New Brunswick 2022.

<sup>41</sup> Tarr, *The Search for the Ultimate Sink*. Sur la question de la gestion des déchets ménagers et industriels, voir aussi: José Ribeaud, *Maudite décharge: histoire d'un site contaminé et de son assainissement à la frontière franco-suisse*, Neuchâtel 2015; Matthias Nast, *Die stummen Verkäufer: Lebensmittelverpackungen im Zeitalter der Konsumgesellschaft*, Bern 1997.

lanceurs d'alerte héroïques à des alliances corruptrices entre capital et État. En somme, nous proposons d'étudier les configurations complexes d'actrices et d'acteurs divers et aux motivations changeantes.

Les temporalités constituent une deuxième thématique d'importance. Tout d'abord, si les intoxications aiguës retiennent l'attention à cause de leur caractère spectaculaire, l'ordinaire de la toxicité tient bien plus à l'accumulation chronique de doses infimes de substances dites CMR (cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques) dans les sédiments, les sols ou les corps, ouvrant tout un temps de latence entre le moment de libération des substances toxiques et la mise à jour ou l'étude de l'ampleur des dégâts occasionnés. Aujourd'hui, les affaires récurrentes de «découvertes» de pollutions des sols (PFAS près des stands d'exercice de sapeurs-pompiers, dioxine près des incinérateurs d'ordure comme celui du Vallon à Lausanne...), des eaux (le fongicide Chlorothalonil se trouvant dans des nappes phréatiques) ou des bâtiments (la fibre d'amiante omniprésente dans le bâti des Trente Glorieuses) amènent, selon le principe du pollueur-payeur, à déterminer les responsabilités historiques. Ces contaminations remontent parfois à un siècle, comme dans le cas du mercure déversé par la Lonza dans les eaux du Rhône. Dans ces controverses médiatiques et juridiques, l'histoire peut être prise à partie, à charge ou à décharge par les différents actrices et acteurs. Pour le dire très schématiquement, les pollueurs auront tendance à insister sur l'incertitude qui régnait dans le passé quant à la toxicité des produits. Au contraire, les médias ou les associations écologistes montreront plutôt comment les alertes ont été minorées et comment l'on a ignoré ce que l'on savait, pour reprendre le titre d'un ouvrage de Jean-Noël Jouzel consacré aux pesticides.<sup>42</sup> Il n'est alors pas rare que des historiennes ou historiens soient amenés à réaliser des mandats de recherche sur ces affaires pour le compte des autorités, posant ainsi la question de l'hétéronomie des problématiques historiques dans ce type de recherche «embarquée».<sup>43</sup>

---

42 Jean-Noël Jouzel, *Pesticides. Comment ignorer ce que l'on sait*, Paris 2019.

43 Sur ce sujet, nous nous permettons de renvoyer à: Alexandre Elsig, *Une histoire «serve» de l'environnement? Retour sur une expérience de recherche liée au cas d'une décharge polluée par des PCB en Suisse*, in: Stéphane Frioux, Renaud Bécot (éds), *Écrire l'histoire environnementale au XXI<sup>e</sup> siècle. Sources, méthodes et pratiques*, Rennes 2022, p. 317–329.

À ces temporalités complexes des pollutions s'ajoutent des interrogations sur les périodisations classiques dans l'historiographie. La recherche a plaidé ces dernières années pour une émancipation de l'idée d'un tournant des années 1970, d'une « prise de conscience » des conséquences environnementales des actions humaines qui permettrait l'adoption de mesures enfin efficaces de protection de l'environnement.<sup>44</sup> Assurément, les contributions de ce cahier d'Itinera thématisent elles aussi les discussions et même l'adoption de mesures visant à lutter contre les pollutions avant la fameuse décennie 1970, généralement retenue comme un point d'inflexion fondamental dans les discours communs mais également dans la recherche historique. Cette décennie constitue indéniablement un tournant à plusieurs égards: discursif, puisqu'elle a vu l'introduction dans le discours public de la notion d'« environnement » ou d'*Umwelt*; social, avec l'émergence à l'échelle mondiale de mobilisations d'une ampleur nouvelle qui mèneront à la naissance de l'écologie politique; institutionnel, avec la création d'agences de l'environnement dans de nombreux pays. Bien des phénomènes majeurs ont pourtant des racines historiques plus profondes. Comme le rappellent certaines contributions de ce numéro, les pollutions ont un caractère politique bien avant le 20<sup>e</sup> siècle, au double sens qu'elles font débat et qu'on en appelle au pouvoir étatique pour trancher les conflits qu'elles créent. Ainsi, ce numéro suggère de ne pas étudier la régulation des pollutions seulement depuis l'émergence d'un discours clairement identifiable sur l'environnement, mais de s'intéresser à l'ère industrielle dans son ensemble, tant il est clair que l'industrialisation des sociétés occidentales a joué un rôle fondamental dans l'accroissement de rejets toxiques touchant la vie des humains comme des non-humains. En dehors de la question du poids à accorder aux années 1970, se détacher de l'idée d'un moment-clé de prise de conscience revêt pour nous un autre sens, plus général. Une connaissance répandue des conséquences néfastes d'une substance ou d'une activité risquée d'être prise pour une condition nécessaire et suffisante à l'adoption de mesures politiques efficaces. En somme, la méconnaissance précéderait la connaissance qui ouvrirait la voie à l'action. Au contraire, s'inspirant de

---

<sup>44</sup> Christophe Bonneuil, Jean-Baptiste Fressoz, L'événement Anthropocène. La Terre, l'histoire et nous, Paris 2016 [2013].

l'historiographie récente, ce cahier invite à considérer des temporalités plus complexes, des «chronologie[s] chaotique[s]» et «discontinue[s]» comme Judith Rainhorn l'écrit à propos de la peinture toxique au blanc de plomb.<sup>45</sup> Cette thématique est particulièrement manifeste dans la contribution de Tiphaine Robert et Sabine Pitteloud: l'adjonction de plomb dans l'essence se voyant interdite en 1925, autorisée en 1947 puis interdite à nouveau en l'an 2000.

Enfin, à cette question du temps répond celle des espaces et échelles de l'analyse, troisième thématique transversale aux contributions de ce numéro. Puisqu'on ne saurait présupposer que les résultats des recherches sur un espace donné s'appliquent simplement à un autre, et qu'en outre c'est bien aux échelons nationaux et infranationaux que prend majoritairement place la régulation des pollutions, ce cahier d'Itinera se focalise sur la Suisse. Les analyses qui suivent n'en démontrent pas moins qu'elles sont conscientes que le pays n'est pas une monade et elles considèrent de façon interconnectée les différents espaces – villes, cantons, régions linguistiques et Confédération.<sup>46</sup> Pour l'histoire des pollutions, la Suisse est en outre un cas intéressant du fait de l'ambiguïté de son inclusion internationale, combinant forte ouverture commerciale et isolationnisme politique partiel. Des flux de produits et de dispositifs techniques aux échanges de savoirs en passant par les principes des politiques elles-mêmes, il n'y a assurément pas que les pollutions qui ne s'arrêtent pas aux frontières.

### **Étudier les dynamiques économiques, politiques, scientifiques et médiatiques**

Considérer les interrelations complexes entre acteurs, temporalités et échelles permet de mettre en lumière les processus qui conduisent parfois à l'inertie politique et à la tolérance des pollutions. Les luttes entre acteurs aux intérêts divergents se manifestent alors dans les sphères économiques, politiques,

---

45 Judith Rainhorn, Blanc de plomb. Histoire d'un poison légal, Paris 2019, p. 13.

46 Pour un exemple d'histoire «au ras du sol» des politiques publiques en France, voir: Stéphane Frioux (éd.), Territoire, politique et pollutions, in: Histoire @Politique 43 (2021).

médiatiques et scientifiques. Les contributions de ce numéro, considérées conjointement et placées en dialogue avec les études participant du renouveau historiographique en Suisse et à l'étranger, permettent de faire ressortir différents mécanismes de blocage et d'obstruction.

Il y a tout d'abord le poids des relations et des contraintes économiques. Ce facteur fondamental est mis en évidence dans l'historiographie et dans les contributions de ce numéro. Quelles sont, en effet, les configurations matérielles qui ont freiné, ou au contraire favorisé, l'adoption de mesures (efficaces) de lutte contre les pollutions? Que l'on préfère ou non le terme de «capitalocène» à celui d'Anthropocène<sup>47</sup> – les pays du soi-disant «socialisme réel» n'ayant pas brillé par leur souci des toxicités et des écosystèmes –, force est de constater que les analyses menées sur les liens entre dégradations environnementales et logiques économiques capitalistes ont leur pertinence pour l'étude du cas suisse. Regrettant que le champ ait trop longtemps négligé la part sombre des succès commerciaux en matière environnementale,<sup>48</sup> l'histoire des entreprises s'est intéressée aux efforts déployés dans ce domaine par certains acteurs économiques, aboutissant à mettre en évidence la forte contrainte exercée par la nécessité de réaliser des profits et les logiques de *race to the bottom* propres au contexte de concurrence internationale.<sup>49</sup> Les rapports de pouvoir internes aux entreprises influencent eux aussi la régulation des toxiques. Dans l'industrie chimique suisse de la fin du 19e et du début du 20e siècle par exemple, les entreprises renvoient les ouvriers auxiliaires dès les premiers signes d'intoxication, afin de se dédouaner de toute responsabilité.<sup>50</sup> L'activité des hygiénistes industriels et des

---

47 Bonneuil, Fressoz, L'événement Anthropocène; Armel Campagne, Le capitalocène. Aux racines historiques du dérèglement climatique, Paris 2017.

48 Ann-Kristin Bergquist, Renewing Business History in the Era of the Anthropocene, in: Business History Review 93/1 (2019), p. 3–24; Franck Aggeri, Olivier Godard, Les entreprises et le développement durable, in: Entreprises et histoire 45/4 (2006), p. 6–19; Hartmut Berghoff, Adam Rome (éds), Green Capitalism? Business and the Environment in the Twentieth Century, Philadelphia 2017.

49 Geoffrey Jones, Profits and Sustainability. A History of Green Entrepreneurship, Oxford 2017. Adam Rome, Beyond Compliance. The Origins of Corporate Interest in Sustainability, in: Enterprise & Society 22/2 (2021), p. 409–437.

50 Schaad, Chemische Stoffe, giftige Körper, p. 66–67.

toxicologues au sein même des entreprises conduit également à des résultats pour le moins ambivalents, ainsi qu'à un cloisonnement entre les questions de santé au travail et de santé environnementale.<sup>51</sup>

Le pouvoir des entreprises se déploie en outre à l'extérieur de leurs murs, en particulier lorsque leur activité occupe une place économique considérable. Dans le cas suisse, l'historiographie a par exemple discuté l'importance de l'industrie chimique dans le tissu économique de la région bâloise ou de la firme AIAG (Alusuisse) dans le canton du Valais, où elle est l'un des principaux employeurs. On retrouve ce facteur dans les contributions de Samuel Beroud et d'Alexandre Elsig. De manière peut-être plus inattendue, l'article de Claudia Aufdermauer montre comment une activité économique déployée dans des structures plus modestes, en l'occurrence la fabrication d'allumettes dans de petites fabriques, peut également acquérir un poids régional freinant l'interdiction de l'usage d'un toxique pourtant reconnu comme tel, le phosphore blanc.

L'analyse historique ne saurait toutefois suivre les acteurs historiques dans une opposition réductrice entre environnement et économie, ou même entre environnement et emploi. La *path dependency* suscitée par l'introduction de certaines technologies et des systèmes socio-techniques qui en découlent peut également créer de similaires effets d'ornière. Sabine Pitteloud et Tiphaine Robert analysent ainsi comment la généralisation de l'adjonction de plomb dans l'essence à l'échelle internationale, et la centralité croissante de l'automobile dans les déplacements ont conduit à un «verrou» empêchant la prise en compte de ses conséquences sanitaires et environnementales. De plus, les pollutions peuvent toucher à une variété d'intérêts économiques, parfois contradictoires. Les dépendances à certaines activités influencent la régulation des pollutions mais ne mènent pas nécessairement à l'inaction politique. La contribution de Nicolas Chachereau montre ainsi comment la prise en compte des rejets de la première grande raffinerie du pays est

---

51 *Ibid.*, p. 178–186; Christopher C. Sellers, *Hazards of the Job. From Industrial Disease to Environmental Health Science*, Chapel Hill 1997; Alexandre Elsig, Marianne Enckell, Magali Pittet (éds), *Pour une histoire ouvrière de l'environnement*, in: *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, 35 (2019); Renaud Bécot, Marie Ghis Malfilatre, Anne Marchand, *Introduction. Pour un décloisonnement scientifique de la santé au travail et de la santé environnementale*, in: *Sociétés contemporaines* 121/1 (2021), p. 5–27.

favorisée par le poids des milieux économiques qu'elle concurrence. Ceux-ci tentent d'entraver le projet en insistant sur les pollutions à venir.<sup>52</sup> Irene Pallua, traitant quant à elle du chauffage des bâtiments, évoque notamment le dégât économique que représentent les fumées pour le tourisme, tandis que l'incitation au chauffage au bois se fait au moins autant pour soutenir la sylviculture que pour des questions environnementales et climatiques.

Il s'agit ensuite d'articuler ces facteurs économiques aux processus de décision, et en particulier au fonctionnement et aux caractéristiques du système politique. Quels groupes sociaux ont droit à la parole et lesquels pèsent davantage sur la décision? Dans une imposante synthèse mondiale de l'histoire des pollutions à l'âge industriel, François Jarrige et Thomas Le Roux ont documenté la «fabrique de l'impuissance» réglementaire, c'est-à-dire la mise en place d'un arsenal législatif toujours plus poussé dont les effets ne parviennent pas réellement à enrayer la prolifération des phénomènes polluants, malgré quelques victoires d'étape. Pour le dire simplement, ce bilan globalement négatif s'explique notamment par les asymétries de pouvoir et de savoirs entre les acteurs profitant du statu quo et celles et ceux qui luttent contre les pollutions.<sup>53</sup>

Les asymétries de pouvoir dépendent pour partie de la multipositionnalité de certains acteurs, ou du moins de la proximité fréquente entre élites économiques et politiques. L'historiographie française a par exemple mis en évidence le rôle de Jean-Antoine Chaptal dans la genèse en 1810 d'un décret sur les établissements industriels insalubres. Chaptal, qui promeut en tant que ministre de l'Intérieur l'édiction de ce décret, est également chimiste, industriel, et directement concerné par cette nouvelle «loi pour protéger les pollueurs», selon une expression de Jarrige et Le Roux.<sup>54</sup> La *business history* a de son côté documenté la très forte mobilisation patronale sur le plan

---

52 Cf. également le cas de plaintes contre une usine chimique à Clermont-Ferrand, motivées par la spéculation foncière plutôt que par des rejets réellement problématiques: Massard-Guilbaud, *Histoire de la pollution industrielle*, p. 132–143.

53 Jarrige, Le Roux, *La contamination du monde*, notamment p. 353–366.

54 *Ibid.*, p. 92; Sur Chaptal et le décret de 1810, cf. Thomas Le Roux, *Le laboratoire des pollutions industrielles*, Paris, 1770–1830, Paris 2011; Massard-Guilbaud, *Histoire de la pollution industrielle*, p. 26–38.

politique pour contrer les régulations contraignantes au profit d'efforts d'autorégulation de la part des entreprises.<sup>55</sup>

Les asymétries de savoirs, quant à elles, découlent des relations et des contraintes qui pèsent sur la science et sur l'expertise censées légitimer et guider la régulation. En particulier, la «fabrique du doute» a beaucoup retenu l'attention. Face à la menace d'une intervention politique basée sur la reconnaissance d'un danger (conséquences sanitaires du tabagisme, pluies acides, dérèglement climatique), des discours se prévalant de l'autorité scientifique sont mis en circulation afin de maintenir une situation apparente d'incertitude épistémique et ainsi réduire l'argument savant comme fondement de l'action. Les milieux industriels, en particulier, sont généralement directement impliqués, notamment financièrement, dans cette production de l'incertitude.<sup>56</sup> Pour toute l'encre que cette fabrique du doute a fait couler, elle n'est pourtant que l'une des modalités de l'asymétrie des savoirs. L'«agnostologie», l'étude de la fabrique de l'ignorance, a aussi mis en valeur la «science non faite», c'est-à-dire la non-investigation de questions importantes telle que la toxicité de nouveaux produits ou les effets d'interactions entre plusieurs substances. Les liens entretenus par l'industrie avec les hommes et les femmes de science peuvent également ralentir la reconnaissance de certains problèmes, avant même qu'une insistance sur l'incertitude ne devienne nécessaire.<sup>57</sup>

Les contributions réunies dans ce cahier d'Itinera abordent ces questions d'asymétrie de pouvoir, montrant que les dynamiques suisses ne font pas exception, tout en ayant leurs particularités. C'est peut-être dans l'article consacré à l'ajout de plomb à l'essence qu'on retrouve le plus clairement tant la fabrique de l'ignorance, déployée ici à l'échelle mondiale, que la possibilité

---

55 Andrew J. Hoffman, *From Heresy to Dogma. An Institutional History of Corporate Environmentalism*, Stanford 2001; Rome, *Beyond Compliance*.

56 Naomi Oreskes, Erik M. Conway, *Les marchands de doute. Ou comment une poignée de scientifiques ont masqué la vérité sur des enjeux de société tels que le tabagisme et le réchauffement climatique*, Paris 2012.

57 Robert Proctor, Londa L. Schiebinger (éds), *Agnotology. The Making and Unmaking of Ignorance*, Stanford 2008; Soraya Boudia, Emmanuel Henry (éds), *Politiques de l'ignorance*, Paris 2022; Gerald E. Markowitz, David Rosner, *Deceit and Denial. The Deadly Politics of Industrial Pollution*, Berkeley 2002.

pour les milieux économiques concernés d'influencer le processus politique. Les travaux en histoire et en science politique sur le (néo)corporatisme libéral ont depuis longtemps rappelé l'importance prise en Suisse par ces formes usuelles et institutionnelles d'intégration des organisations patronales dans la production d'expertises, l'élaboration de politiques publiques et leur mise en œuvre.<sup>58</sup> Il est donc pertinent de se référer à cette riche littérature pour analyser la production des normes environnementales. Les associations patronales tendent à être très bien représentées pendant ce processus et l'intérêt en matière de santé publique se trouve mis en balance avec les intérêts économiques. Cette recherche d'équilibre participe souvent de la lenteur du calendrier réglementaire et de l'ajournement de mesures contraignantes. Ces dernières connaissent des adaptations dérogatoires qui peuvent les rendre plus malléables, comme en témoigne en 1982 le *Touring*, organe du TCS, qui titre au sujet de la décision de réduire les émissions polluantes des automobiles: «Nouvelles normes en matière de gaz d'échappement, surtout pas de panique!».<sup>59</sup>

Les formes corporatistes de la politique suisse ne se sont imposées que progressivement, notamment sous l'influence de l'introduction du référendum législatif en 1874, de l'initiative populaire en 1891 et des articles économiques dans la Constitution en 1947. Ces dynamiques gagneraient donc à être replacées dans la longue durée. Or, les pollutions au 19<sup>e</sup> siècle restent davantage dans l'ombre. À cette période, selon François Jarrige et Thomas Le Roux, «[d]ans la plupart des pays européens, la logique administrative et préventive instituée par le décret français de 1810 reste l'étalon».<sup>60</sup> En l'état actuel des connaissances, il est difficile de savoir si cette réglementation favorable à l'industrie a eu une influence en Suisse, et sur quels cantons. L'attention portée aux lois fédérales sur la protection de l'eau puis de l'environnement à partir des années 1950 tend aussi à laisser dans l'ombre la loi fédérale concernant le travail dans les fabriques de 1877, qui prévoyait

---

58 Cédric Humair [et al.], Les organisations patronales suisses entre coordination économique et influence politique, in: Vingtième Siècle. Revue d'histoire 115 (2012), p. 115–127.

59 J.-L. Werlen, Neue Abgasnormen. Nur keine Panik!, *Touring*, 10.06.1982.

60 Jarrige, Le Roux, La contamination du monde, p. 179.

pourtant la prise en compte des dangers pour «la santé et la vie des ouvriers et de la population avoisinante» avant et après l'ouverture de l'usine.<sup>61</sup> Les deux articles d'Irene Pallua et de Claudia Aufdermauer contribuent à éclairer la régulation des pollutions au 19<sup>e</sup> siècle, Aufdermauer soulignant en particulier l'impuissance de l'Inspectorat fédéral des fabriques.<sup>62</sup> Espérons que ces contributions inspirent de futures recherches, notamment sur les années postérieures à 1850, lorsque l'usage du charbon s'accroît fortement.<sup>63</sup>

L'influence économique gagne aussi à être appréhendée en fonction des jeux d'échelle. Les dépendances économiques, souvent régionales, susceptibles de freiner la régulation des pollutions, ont pu prendre un poids particulier au vu de l'organisation fédéraliste de la politique. Dans le cas de l'industrie chimique bâloise, Martin Forter a ainsi suggéré que les impulsions vers une production plus respectueuse de l'environnement ne viennent jamais des autorités locales, mais des pays en aval sur le Rhin ou de la Confédération.<sup>64</sup> Dans ce numéro, des articles décrivent des situations similaires, par exemple celui de Nicolas Chachereau montrant le rôle crucial de l'État fédéral pour la régulation des rejets des infrastructures pétrolières construites dans le Chablais. D'autres contributions apportent toutefois des nuances et suggèrent d'éviter des généralisations abusives, le caractère local des pollutions pouvant également forcer les autorités à intervenir, qu'il s'agisse des fumées des chauffages urbains (Irene Pallua) ou des émanations de fluor de la production d'aluminium en Valais (Samuel Beroud).

L'étude des sphères économiques, politiques et scientifiques permet donc d'éclairer la fabrique (ou la non-fabrique) de normes et de règles encadrant la pollution qui prend place dans l'administration, les commissions d'experts et les commissions (extra)parlementaires. On ne saurait pour autant négliger l'articulation entre ces espaces discrets et les discussions ou

---

61 Loi fédérale concernant le travail dans les fabriques (du 23 mars 1877), in: Feuille fédérale, 1877, vol. 2, p. 113–126 (article 4).

62 Voir aussi sur ce thème: François Cuche, La solitude des inspecteurs. L'Inspectorat fédéral des fabriques en Suisse romande (1925–1939), mémoire de licence non publié, Lausanne 2001.

63 Cédric Humair, Nicolas Chachereau, L'énergie en Suisse. De 1800 à nos jours, Lausanne 2024, p. 65–69, 77.

64 Forter, Falsches Spiel, p. 19.

débats publics et médiatiques. En politique des pollutions, comment le résultat est-il influencé par l'existence ou non de débats publics, et par la manière dont ceux-ci définissent le problème? Les recherches sur d'autres aspects historiques de la politique suisse et du rôle des groupes d'intérêts ont bien montré que ceux-ci préfèrent rester dans l'ombre et éviter l'attention publique.<sup>65</sup> Ces résultats, inspirés entre autres par les analyses du politiste Pepper Culpepper,<sup>66</sup> rejoignent notamment les suggestions de travaux en sociologie spécifiquement consacrés aux questions de pollution et de toxicité. Inversant la question classique des processus menant à la « mise à l'ordre du jour » d'un problème, des études récentes ont entrepris d'interroger les facteurs qui mènent au contraire à ce qu'un problème ne soit pas discuté, en dépit de forts impacts sociaux, sanitaires ou environnementaux. Proposant une synthèse dans un ouvrage récent, le sociologue du politique Emmanuel Henry, spécialiste de l'amiante, met en évidence le rôle de la production d'ignorance, qui joue dans ce cas un rôle central, mais insiste également sur l'invisibilisation des problèmes et la préférence pour la discrétion des groupes d'intérêts.<sup>67</sup> Il existe d'autres manières de réagir aux débats publics. Des mesures étatiques comme l'établissement de commissions de contrôle ou la fixation de seuils limites – même si elles visent à une amélioration – constituent aussi une forme de « gouvernement de la critique »<sup>68</sup> et participent en outre à légitimer la présence de substances toxiques dans l'environnement.<sup>69</sup>

Face à ces constats, il nous semble donc important d'interroger les dynamiques de « publicisation » des problèmes. On sait le poids des images et de la médiatisation dans les débats environnementaux après 1970, par

---

<sup>65</sup> Pierre Eichenberger, *Mainmise sur l'État social. Mobilisation patronale et caisses de compensation en Suisse (1908–1960)*, Neuchâtel 2016; Sabine Pitteloud, *Les multinationales suisses dans l'arène politique*, Genève 2022.

<sup>66</sup> Pepper D. Culpepper, *Quiet Politics and Business Power. Corporate Control in Europe and Japan*, Cambridge 2011.

<sup>67</sup> Emmanuel Henry, *La fabrique des non-problèmes. Ou comment éviter que la politique s'en mêle*, Paris 2021, p. 39–42.

<sup>68</sup> Sezin Topçu, *La France nucléaire. L'art de gouverner une technologie contestée*, Paris 2013.

<sup>69</sup> Jas, Boudia, *Gouverner un monde toxique*.

exemple autour des marées noires comme celle du Torrey Canyon. Néanmoins, la visibilité d'un phénomène peut mener à une variété de résultats. Dans le cas de l'essence au plomb, si la médiatisation des accidents au cours de la production a alerté les autorités sanitaires américaines, elle a aussi contribué à détourner l'attention d'un autre danger, celui de l'intoxication à petites doses et dans le temps long par les émissions des moteurs des véhicules automobiles. De fait, au moment de tolérer ce poison en 1947, les autorités suisses ont eu tendance à prendre des mesures efficaces pour éviter les accidents lors de la manipulation à la pompe, donnant l'impression d'écarter ainsi tout danger. De manière générale, les effets des discussions publiques résultent de dynamiques complexes, et notamment des transformations des rapports de force entre les acteurs. Nos interrogations peuvent ici s'appuyer sur l'histoire des organisations de protection de la nature dès le tournant du 20<sup>e</sup> siècle (*Naturschutz*, mais aussi *Heimatschutz*), des mobilisations environnementales et des partis écologistes.<sup>70</sup> De ce point de vue, il faudrait en outre s'interroger sur les effets à plus long terme des débats publics. Lorsque ceux-ci facilitent le passage d'une régulation, qu'en est-il de l'application de cette dernière, une fois l'attention retombée? Cette question est cruciale dans le contexte des initiatives populaires: une fois le vote passé, le problème peut paraître traité, ou encore légitimement enterré en cas de refus. Nous sommes donc face à un instrument démocratique puissant pour placer les questions de pollution au cœur de l'agenda politique, mais dont les effets à long terme restent à investiguer.

On est donc loin, dans ce type d'analyse, d'un modèle de la prise de conscience menant automatiquement à la régulation. Cela n'empêche pas de s'interroger sur ce que l'idée de «conscience environnementale» sert communément à désigner, c'est-à-dire d'examiner les réflexions collectives sur les conséquences des actions des humains dans leurs interactions avec les

---

70 Stefan Bachmann, *Zwischen Patriotismus und Wissenschaft. Die schweizerischen Naturschutzpioniere (1900–1938)*, Zürich 1999; Skenderovic, *Die Schweizerische Umweltschutzbewegung*; Sarah Büttikofer, Werner Seitz, *Les Vert-e-s en Suisse. Évolution – action – perspectives*, Zurich / Genève 2023; Patrick Kupper, *Atomenergie und gespaltene Gesellschaft. Die Geschichte des gescheiterten Projektes Kernkraftwerk Kaiseraugst*, Zürich 2003; David Häni, *Kaiseraugst besetzt! Die Bewegung gegen das Atomkraftwerk*, Basel 2018.

écosystèmes dont ils dépendent. Quels rejets et quelles substances ont été vus comme posant problème, et posant problème pour quoi ou pour qui? Plus largement, comment ces phénomènes ont-ils été perçus et compris? Dans quelle mesure ces définitions ont-elles constitué des freins ou des moteurs à la régulation? Une large part de la littérature historique sur les pollutions a en effet retracé comment les inquiétudes autour des pollutions ont évolué d'une focalisation sur les «fumées» et leur caractère salissant et «incomode» à une insistance sur les problèmes sanitaires et environnementaux causés par des pollutions potentiellement invisibles.<sup>71</sup> La focalisation ancienne sur les «miasmes» et les odeurs de décomposition organique a pu mener à légitimer les nouvelles pollutions, présentées comme désinfectantes. À l'inverse, aux États-Unis par exemple, la lutte contre les fumées noires du charbon dès le début du 20<sup>e</sup> siècle a mené à la création d'institutions qui resteront importantes jusqu'au fameux tournant écologique des années 1970.<sup>72</sup> En Suisse, l'interdiction de l'essence au plomb en 1925 s'appuie sur la volonté de préserver la santé publique, mais il est intéressant de noter que les médecins à l'origine de cette ordonnance avaient évoqué de manière plus générale les risques posés par son usage pour l'air et les sols. Les recherches existantes ont aussi suggéré comment l'impuissance réglementaire découle de la domination d'un esprit productiviste refusant de considérer toute limite au paradigme de la croissance économique.<sup>73</sup> De tels résultats incitent donc à porter également une attention accrue à l'envers matériel des imaginaires de croissance et de progrès, entre autres ceux diffusés depuis les «Trente Glorieuses». <sup>74</sup> Bien que ces problématiques n'occupent pas une place centrale dans les travaux ici réunis, elles y figurent néanmoins, notamment à travers la réflexion sur les paradigmes ou schémas de pensée (*Denkmuster*) abordée

---

71 Voir par exemple Thorsheim, *Inventing Pollution*.

72 Uekötter, *The Age of Smoke*, p. 3.

73 Matthias Schmelzer, *The Growth Paradigm. History, Hegemony, and the Contested Making of Economic Growthmanship*, in: *Ecological Economics* 118 (2015), p. 262–271; Pierre Charbonnier, *Abondance et liberté. Une histoire environnementale des idées politiques*, Paris 2020.

74 Céline Pessis, Sezin Topçu, Christophe Bonneuil (éds), *Une autre histoire des «Trente Glorieuses». Modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, Paris 2013.

dans l'article d'Irene Pallua. Pour conserver leur pertinence, ces questionnements doivent, selon nous, être mis en dialogue avec les thématiques qui viennent d'être évoquées. Pour ne prendre qu'un exemple, la domination de certains paradigmes dépend aussi de l'état des rapports de force ainsi que des efforts conscients déployés par certains acteurs. La *business history* a ainsi montré le rôle non négligeable joué par les associations patronales pour remplacer l'idée de «limites à la croissance» économique par une rhétorique du «développement durable» relativisant la nécessité de réformer le modèle économique.<sup>75</sup>

### **Pour des savoirs agissants**

Les articles rassemblés dans ce numéro d'Itinera démontrent que même en temps d'accélération du dérèglement climatique et de sentiment d'urgence, il n'est pas vain de prendre le temps de regarder en arrière. En remettant en cause les récits linéaires ou encore en révélant les dynamiques de pouvoir et les processus complexes de dilution qui ont façonné la régulation des pollutions, les historiens et historiennes peuvent jouer un rôle public important. L'histoire en tant que discipline n'intente pas de procès rétrospectifs, mais offre matière au débat en rendant intelligible les trajectoires, les choix conscients et inconscients qui nous ont conduits à la situation actuelle.<sup>76</sup> L'histoire est également une ressource pour s'inspirer des mobilisations environnementales passées et leur donner un sens, comprendre l'ambiguïté de certains outils politiques, comme l'initiative populaire, ou encore anticiper les limites de certains modes de régulation. Si l'histoire n'offre pas de recettes toutes faites et de modes d'emploi, elle informe et permet de mettre en perspective les solutions débattues actuellement. Elle rappelle aussi les problèmes non résolus de pollution, à l'heure où l'attention

---

<sup>75</sup> Ann-Kristin Bergquist, Thomas David, Beyond Planetary Limits! The International Chamber of Commerce, the United Nations, and the Invention of Sustainable Development, in: *Business History Review*, 97/3 (2023), p. 481–511; Ben Huf, Glenda Sluga, Sabine Selchow, Business and the Planetary History of International Environmental Governance in the 1970s, in: *Contemporary European History* 31/4 (2022), p. 553–569.

<sup>76</sup> Motadel, *The Political Role of the Historian*, p. 42.

médiatique et politique se focalise sur le dérèglement climatique. Les récits historiques, du moment où ils sortent de la tour d'ivoire du monde académique, ont donc le pouvoir d'influencer les visions que la société se fait de son passé et, *in fine*, de son futur. Ainsi, d'une lecture critique et d'un constat global d'échec peuvent éclore des savoirs agissants...<sup>77</sup>

---

<sup>77</sup> Grand-Clément [et al.], Ce que les ravages écologiques font aux disciplines scientifiques. Ce cahier est issu d'un double panel aux Journées suisses d'histoire 2021. Nos remerciements à Naomi Oreskes et Ueli Haefeli pour leur précieuse expertise lors de ce panel, ainsi qu'aux reviewers anonymes de cette introduction.